Accusé de réception en préfecture
069-216900274-20250618-DG180625D056-DE
Reçu le 24/06/2025

VILLE DE BRIGNAIS

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 18 JUIN 2025

OBJET : PARCELLE BD 73 – 18 RUE GÉNÉRAL DE GAULLE
ACQUISITION PAR EPORA
Approbation

N°2025_056

Date d'affichage de la liste des délibérations : **24 juin 2025**

Date de transmission en Préfecture : **24 juin 2025**

Date de mise en ligne : **24 juin 2025**

Date de la convocation du Conseil municipal : **10 juin 2025**

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **33**

Président de séance : **Serge BÉRARD**

Secrétaire de séance : **Christine MARCILLIERE**

Membres présents à la séance :
Serge BÉRARD - Anne-Claire ROUANET - Michèle EYMARD - Sébastien FRANÇOIS - Agnès BÉRAL - Claude MARCOLET - Nicolas KELEN - Roger REMILLY - Pierre FRESSYNET - Béatrice DHENNIN - Bruno THUET - Jean-Philippe SANTONI - Christophe GALLAY - Lionel CATRAIN - Christine MARCILLIERE - Catherine PEREZ - Christelle RIVAT - Erwan LE SAUX - Jessica DIONISIO - Marie DECHESNE - Solange VENDITTELLI - Sylvie GUINET - Alain GARDETTE - Laurence BEUGRAS - Christiane CONSTANT

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :
Jean-Philippe GILLET (à Michèle EYMARD) - Valérie GRILLON (à Serge BÉRARD) - Jean PETIT (à Christophe GALLAY) - Guy BOISSERIN (à Christine MARCILLIERE) - Béatrice VERDIER (à Béatrice DHENNIN) - Florence RICHARD (à Anne-Claire ROUANET) - Éric JACQUET (à Jean-Philippe SANTONI) - Isabelle WEULERSSE (à Alain GARDETTE)

Accusé de réception en préfecture
069-216900274-20250618-DG180625D056-DE
Reçu le 24/06/2025

VILLE DE BRIGNAIS

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 18 JUIN 2025

Suite à la réalisation d'une étude d'urbanisme pré-opérationnelle, la commune a signé une convention opérationnelle « secteur de la Gare – rue Général de Gaulle » avec l'Établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA).

Des négociations avec les propriétaires fonciers ont été entreprises par EPORA dans ce cadre.

En complément de l'acquisition par EPORA en mars 2025 des biens immobiliers situé 18 rue Général de Gaulle à BRIGNAIS, cadastré BD 58, 59, 72 (approuvées par la délibération n° 2025-001 du Conseil municipal en date du 22 janvier 2025), l'EPORA devra procéder à l'acquisition de la parcelle cadastrée section BD numéro 73, d'une contenance de 14m², constituant l'entrée bateau de cette propriété. En effet, cette parcelle devait être achetée dans le cadre de la convention et des négociations citées ci-dessus, mais elle a fait l'objet d'un oubli.

Une offre a été formulée par EPORA aux propriétaires pour l'acquisition de ce bien immobilier au prix d'un euro symbolique.

Ce prix tient compte de l'avis de France Domaine en date du 5 mai 2025.

Il est rappelé que ce bien sera rétrocédé ultérieurement soit à un porteur de projet, soit à la commune, conformément aux termes de la convention opérationnelle (secteur de la Gare – rue Général de Gaulle) signée entre les parties le 16 mai 2024.

La commission n°3 « Transition écologique, urbanisme et aménagement » a vu le dossier le 12 juin 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL

L'exposé de Monsieur le Maire entendu

A l'unanimité des membres présents ou représentés, délibère pour

- APPROUVER l'acquisition par l'EPORA de la parcelle cadastrée BD 73 sise 18 rue Général de Gaulle
- APPROUVER le prix d'acquisition d'un euro TTC
- DIRE que ce prix tient compte de l'avis des Domaines en date du 5 mai 2025
- APPROUVER la rétrocession ultérieure du bien, objet de la présente délibération, soit à un porteur de projet soit à la commune aux conditions de la convention opérationnelle (secteur de la Gare – rue Général de Gaulle) signée entre les parties le 16 mai 2024
- AUTORISER le Maire, ou tout adjoint délégué à cet effet, à signer tout document afférent à ce dossier

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le secrétaire
Christine MARCILLIERE

Le Maire
Serge BÉRARD

MAIRIE de BRIGNAIS (Rhône)